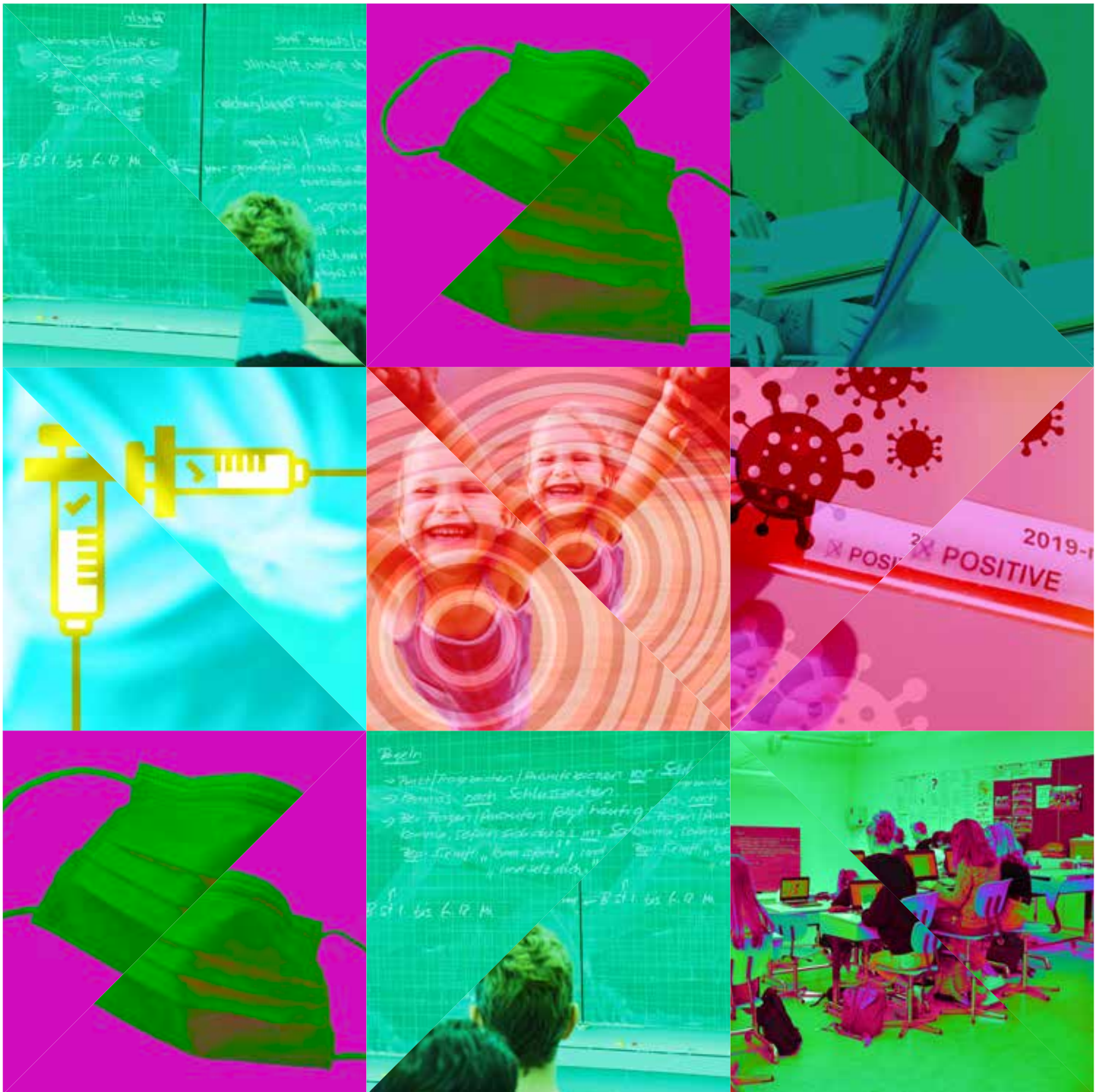


RAPPORT ANNUEL 2021



**Masqués, testés, vaccinés –
et pourtant enseigner, apprendre et vivre**

Masqués, testés, vaccinés – et pourtant enseigner, apprendre et vivre

Tout comme en 2020, la covid-19 a également éclipsé tous les autres thèmes en 2021. Formation Berne a assisté aux développements pandémiques dans les écoles et les a accompagnés du mieux possible, sans toutefois perdre de vue les questions politiques et celles sur l’éducation. Ainsi, durant cette période incertaine, l’importance d’une bonne formation et la contribution précieuse de l’école à cet égard ont été plus que jamais démontrées.

La pandémie

Tout en restant en contact avec les responsables de l’éducation et de la santé, Formation Berne a quotidiennement enregistré les questions et critiques des membres relatives aux mesures contre la covid-19.

Focus de l’hiver 20/21 : maintenir les cours en présentiel.

Au printemps, Formation Berne a contribué à ce que le dépistage préventif à grande échelle – très coûteux – soit bien organisé et que les échantillons de salive, regroupés sous forme de pools, soient analysés de manière centralisée. Formation Berne s’est grandement impliquée dans les réunions hebdomadaires du projet de dépistage. Dans d’autres cantons, les enseignant-e-s ont dû au contraire assumer davantage de tâches. La vaccination volontaire et prioritaire des enseignant-e-s et des directions d’école est due au lobbying précoce de Formation Berne à ce sujet. A partir de l’été 2021, Formation Berne a également publiquement recommandé la vaccination. Dès l’automne 2021, l’association a communiqué en priorité sur la charge beaucoup trop élevée des écoles bernoises et a exigé des mesures d’amélioration qu’elle a elle-même proposées. À la fin de l’année, la priorité s’est concentrée sur un booster prioritaire et volontaire. L’association professionnelle a répondu à de nombreuses demandes des médias, donnant ainsi une voix aux enseignant-e-s et aux directions d’école auprès du public, tout en leur faisant profiter d’une visibilité accrue et positive.

Commentaire sur les comptes 2021

Les comptes 2021 présentent un bénéfice d’exploitation de 130’000 francs. Il a été investi légèrement plus dans les charges d’exploitation qu’en 2020, mais il a été dépensé beaucoup moins que ce qui avait été estimé dans le budget. Les charges de personnel ont légèrement augmenté. Les régions et les fractions ont pris le projet «Reduce to the Max» au sérieux et ont ainsi beaucoup contribué à la réduction des coûts. La mise en œuvre systématique des envois numériques a eu également de nombreux effets positifs : la correspondance et la facturation par e-mail ont permis ainsi d’économiser au moins 40’000 francs. Le résultat financier s’est élevé, ceci grâce à un placement prudent de la fortune. La croissance se monte cette année à près de 900’000 francs.

La conférence de direction

La conférence de direction de Formation Berne s’est réunie à dix reprises pour discuter de thèmes stratégiques et de politique de l’éducation. La directrice de l’instruction publique, présente à deux reprises, a ainsi pu répondre aux questions des membres tout en prenant connaissance de leurs préoccupations.

SEfFB

L’organe regroupant les membres francophones de l’association participe, comme les autres régions et fractions, au débat mené au sein de l’organisation. Il tente par ailleurs de faire résonner au mieux les dossiers exclusivement francophones tels que les thématiques liées aux formations des enseignants (HEP BEJUNE) ou aux autres sujets pédagogiques en lien avec le PER. Le SEfFB a en outre suivi avec grande attention la mise en œuvre de la RE-LEO dans sa partie linguistique (notamment transfert et changement de statut pour les thérapeutes que sont les logopédistes et les psychomotriciens). Au niveau interne, le SEfFB a cherché, en vain, une succession aux deux coprésidents encore en place jusqu’au plus tard en juillet 2022.

Interventions du Grand Conseil

En 2021, Formation Berne a pris position sur 15 interventions du Grand Conseil et sur quatre projets de loi. Ces positions ont été envoyées aux politicien-ne-s chargé-e-s de l’éducation de tous les partis. Avec l’action «La qualité de la formation n’est pas un jeu de dés» devant le « Rathaus », Formation Berne a attiré l’attention des politicien-ne-s sur dix points concernant la formation. Une motion visant à renforcer les conditions de travail des maître.sse.s de classe a été retirée au profit d’une réflexion globale sur les conditions d’emploi dans le cadre du développement d’une stratégie du personnel.

Mesures salariales

La croissance de la masse salariale de 1,2% était déjà inscrite au budget et n’a pas été contestée lors des débats au Grand Conseil. Ainsi, des retards salariaux des enseignant-e-s par rapport à la courbe des objectifs salariaux ont pu être évités de justesse. Malgré un renchérissement de 0,6%, aucune compensation du renchérissement n’a été accordée. Au vu de la situation économique incertaine, ces mesures ont été acceptées par les associations de personnel avec toutefois la remarque que l’année prochaine il faudrait engager davantage de moyens pour les mesures salariales.

Révision de la loi sur l’école obligatoire (REVOS)

La seconde lecture de la loi sur l’école obligatoire a eu lieu en juin. Le transfert de l’enseignement spécialisé de la Direction de la santé (DSSI) sous le toit de la Direction de l’éducation (INC) a été approuvé sans discussion. D’autres points ont fait l’objet de vifs débats. La compétence en matière de modification du programme scolaire reste du ressort du Conseil d’Etat. Il n’y a pas de libre choix de l’école dans le cadre de la promotion des talents.

L’abaissement des normes de qualité pour les écoles à journée continue a pu être évité. D’autres demandes, telles que l’enseignement en équipe et le développement du travail social en milieu scolaire, n’ont pas encore obtenu la majorité.

Révision de la loi de la PHBern

Malgré un fort engagement et des arguments clairs, le Grand Conseil a décidé, lors de la première lecture de la loi de la PH-Bern, d’abaisser les conditions d’admission à la formation des enseignant-e-s du primaire.

Réforme des écoles professionnelles 2020

Formation Berne a participé au groupe de travail BFS 2020 et s’est surtout concentrée sur les conséquences pour le personnel enseignant. De bonnes conditions-cadres pour les enseignant-e-s qui enseigneront sur un nouveau site, le maintien du savoir-faire et la taille des écoles permettant la création de classes parallèles ont été au centre des préoccupations. La réforme sera mise en œuvre en 2023/24.

Stratégie du personnel

La nécessité d’agir au niveau des conditions d’engagement est connue : les maître.sse.s de classes, les directions d’école, le cycle élémentaire, la compensation des désavantages à tous les niveaux exigent, entre autres, des moyens supplémentaires. Dans le cadre d’une stratégie du personnel, il convient de définir ce qui peut être mis en œuvre et à quelles étapes. Formation Berne exige en priorité la décharge des maître.sse.s de classe et, pour garantir une qualité élevée de l’enseignement, que les enseignant-e-s disposent de la formation nécessaire pour un engagement à durée indéterminée.

École dirigée

Le projet « Diriger les écoles 2020 » a pu être achevé en 2021. Formation Berne a pu s’engager au sein du comité de pilotage pour une amélioration de la qualité des « écoles dirigées », et ce du point de vue des directions d’école et des enseignants. Le projet a notamment donné lieu à de nouveaux instruments d’évaluation de l’aptitude des futur-e-s directeur-trice-s d’école, à un nouveau cadre d’orientation ainsi qu’à un nouveau manuel de di-

rection pour les directeur-trice-s d’école. Les ressources en temps trop limitées des directions d’école sont thématisées dans le projet « Stratégie du personnel » de la Direction de l’instruction publique.

Lexique de la protection des données

Le travail d’équipe sur le projet « Lexique de la protection des données à l’école obligatoire du canton de Berne » s’est poursuivi en 2021. L’objectif du projet est de mettre à jour le guide actuellement en vigueur concernant les bases légales et les solutions techniques et de le compléter par des exemples pratiques.

Choix obligatoire sur les méthodes d’enseignement du français

À partir de l’année scolaire 2022/23, le canton de Berne élargit le choix des méthodes d’enseignement du français. Formation Berne s’est engagée dans ce sens : le choix de la méthode d’enseignement doit être mûrement réfléchi et nécessite du temps ainsi que des concertations.

Conseil

Notre équipe de conseillers a effectué environ 3000 consultations en 2021. Celles-ci portaient pour la plupart sur le thème de la covid-19.

Formation continue

Seule une conférence a pu avoir lieu à Berne en 2021, sur le thème « Les troubles ont la priorité ». Cette dernière a eu un excellent écho. Malheureusement, en raison de la covid-19, seuls quelques séminaires ont pu être organisés sur place.

« Forscherkiste »

Malgré la pandémie, la « Forscherkiste » a été en service pendant 21 semaines en 2021, dont une à SwissDidac, et ce à nouveau parfaitement encadrée par une équipe très motivée d’enseignants retraités.

École bernoise

Le magazine « École bernoise » est paru six fois en 2021.

Membres par tranches d’âge	Membres par région	Membres par fraction	Effectif des membres au 31.12.2021
Jusqu’à 25:	Bern: 1127	Cycle 1:	2305
26 – 30:	Biel- Seeland: 1089	Cycle 2:	2121
31 – 35:	Emmental: 852	Cycle 3:	1627
36 – 40:	SEfFB: 571	Gymnase:	366
41 – 45:	Mittelland-Nord: 1001	Berufsbildung/	
46 – 50:	Mittelland-Süd: 1039	Formation professionnelle/	
51 – 55:	Oberaargau: 694	formations transitoires:	360
56 – 60:	Oberland: 711	Tertiaire:	58
61 – 65:	Thun: 746	Développement d’aptitudes spéciales:	305
Plus de 65:		Directions d’établissements scolaires:	122
		École de musique et de danse:	29
		Retraités:	915

2021 en chiffres

	Compte 20	Budget 21	Compte 21
Résultat d'exploitation (produit net des livraisons et prestations)			
Cotisations des membres	2'174'882	2'190'700	2'218'685
Cotisations affectées	90'004	127'000	88'659
Publications	54'803	66'500	67'498
Soutiens/sponsoring	4'475	77'000	17'649
Honoraires/prestations de tiers	125'806	127'000	222'072
Locations	31'807	85'000	39'101
Autres recettes	18'537	15'200	31'115
Total du résultat d'exploitation	2'500'315	2'688'400	2'684'780
Charges directes (liées aux projets)	116'803	288'500	73'749
Total des charges directes	-116'803	-288'500	-73'749
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	1'950'713	1'827'000	2'000'694
Autres charges d'exploitation	432'105	586'800	474'014
Régions et fractions*		301'200	
Pool*		20'000	
Total des charges d'exploitation	-2'382'818	-2'715'000	-2'474'708
Perte/bénéfice d'exploitation	694	-315'100	136'324
Amortissements	28'155	25'000	19'827
Total des amortissements	-28'155	-25'000	-19'827
Succès- ou perte financière			
Produit des titres	99'360		908'787
Variation des réserves de fluctuation (à la valeur d'acquisition)			-878'893
Frais de Postfinance et frais bancaires	-37'883		-38'675
Total du résultat financier	61'477	-	-8'781
Frais et produit hors exploitation			
Produit exceptionnel	15'942	20'000	50'222
Charges exceptionnelles	7'101	-40'000	-782
Total e. o. produit/charges	8'841	-20'000	49'440
Impôts	2'848	12'000	1'558
Total impôts	-2'848	-12'000	-1'558
Fonds			
Affectation capital du fonds			
Affectation capital lié	-36'631		-78'601
Prélèvement capital du fonds	11'585	144'000	4'508
Prélèvement capital lié	32'155	7'000	16'622
Total du fonds	7'109	151'000	-57'471
RÉSULTAT ANNUEL (clôture des comptes)	47'117	-221'100	98'127

* Le budget et le pool des régions et des fractions sont indiqués séparément dans le budget. Dans les comptes annuels, les dépenses sont cependant comptabilisées dans les charges de personnel et d'exploitation.

Produit	Bénéfice
Frais	Perte

Bilan	31.12.21	31.12.20
Actif		
Actif disponible		
Caisse	4'802	4'703
Compte postal	439'248	198'118
Comptes courant	485'665	463'087
Actif réalisable et disponible	929'716	665'908
Débiteurs	173'826	176'019
Ducroire	-8'691	-8'801
Total des créances clients et comptes rattachés	165'135	167'218
Avoir résultant de l'impôt anticipé	20'941	14'704
Total des autres créances	20'941	14'704
Actif transitoire	16'323	14'823
Total du compte de régularisation de l'actif	16'323	14'823
Total de l'actif disponible	1'132'115	862'652
Actif immobilisé		
Mobilier & équipement	5'431	6'768
Machines/informatique	22'199	28'410
Total des immobilisations corporelles	27'629	35'178
Dépôt et titres*	8'738'008	7'872'498
Total de l'actif financier	8'738'008	7'872'498
Total de l'actif immobilisé	8'765'637	7'907'676
Total de l'actif	9'897'752	8'770'328
Passif		
Capital étranger à court terme		
Dettes clients et comptes rattachés	7'633	23'968
Autres dettes	137'427	129'843
Total des dettes	145'059	153'811
Passif transitoire	337'133	235'432
Total du compte de régularisation du passif	337'133	235'432
Total du capital étranger à court terme	482'192	389'242
Capital étranger à long terme		
Réserve de fluctuation de valeur	1'518'893	640'000
Total du capital étranger à long terme	1'518'893	640'000
Capital du fonds		
Fonds de formation des enseignants du secondaire	25'936	25'936
Total du capital du fonds	25'936	25'936
Capital de l'organisation		
Capital social	6'711'469	6'664'352
Capital lié	1'061'135	1'003'664
Total du capital de l'organisation	7'772'604	7'668'016
Résultat annuel (bénéfice net)	98'127	47'117
Total du passif	9'897'752	8'770'311

* Les titres sont comptabilisés à leur valeur boursière.